

## ***Le Président***

### **Discours de Gerhard Ermischer, Président de la Conférence des OING lors de la session de printemps de la Conférence**

**Strasbourg, 8-10 avril**

#### **Un examen du mandat pour les trois années allant d'avril 2021 à avril 2024**

Il y a trois ans, nous étions dans une situation très particulière et spécifique. Lorsque nous avons organisé les élections en avril 2021, nous étions au milieu du confinement le plus long et le plus dur de la pandémie de COVID. Je me souviens très bien de la façon dont j'ai vécu le confinement dans ma ville natale de Salzburg et j'ai dû me rendre à Strasbourg pour les élections. En fait, seuls les deux candidats et la présidente en exercice de l'époque, ma prédécesseure Anna Rurka, étaient autorisés à venir à Strasbourg. J'ai dû traverser deux frontières, de l'Autriche à la France en passant par l'Allemagne, et j'ai eu besoin d'un permis spécial pour cela. J'ai atterri dans le seul hôtel ouvert aux voyageurs d'affaires, dont tous les restaurants étaient fermés, ce qui nous a obligés à commander de la nourriture dans notre chambre d'hôtel. Anna et moi décidions donc chaque jour : dans ta chambre ou la mienne, ce qui voulait dire en fait: où dînons-nous ?

La situation était très difficile pour tout le monde, et ce alors que nous venions de sortir d'un très long et difficile processus de réforme de la Conférence - un processus qui avait été très controversé, qui avait creusé des fossés dans la Conférence que nous avons dû refermer d'une manière ou d'une autre, et que nous devons maintenant mettre en œuvre les idées qui sous-tendaient le processus de réforme. Je suis absolument reconnaissant aux membres du merveilleux comité permanent qui nous a tant soutenus dans ce travail, chacun et chacune d'entre eux prenant ses responsabilités, tirant le meilleur parti de la crise, car la seule chose que nous ayons apprise, c'est de travailler en ligne. Auparavant, toutes les réunions se déroulaient physiquement à Strasbourg. Nous savons tous qu'il n'est pas facile de venir à Strasbourg et que ce n'est pas bon marché. Une réunion d'une demi-journée implique un voyage de trois jours pour la plupart des gens. Soudain, nous avons appris à utiliser des outils en ligne qui nous ont permis de nous rencontrer beaucoup plus facilement, de travailler ensemble et de nous réunir régulièrement. Au lieu de nous rencontrer en personne deux fois par an, nous avons décidé de nous réunir au moins une fois par mois. Nous avons donc décidé que chaque premier jeudi du mois, nous nous réunirions de 9 heures à 11 heures pour travailler sur notre agenda et que, si nécessaire, nous pourrions simplement ajouter des réunions ad hoc à court terme. Cela a constitué une réelle amélioration.

Lentement, nous sommes sortis de la crise pandémique. La session d'avril 2023 était encore sous l'influence de la crise pandémique, car lorsque nous avons planifié la réunion, nous ne savions pas quelles seraient les règles. C'était particulièrement difficile pour le Conseil de l'Europe, car certaines règles étaient différentes de celles de la France ou du reste de l'UE, tout simplement parce que nous avons beaucoup d'employés en dehors de l'UE, nous avons toutes les représentations diplomatiques des pays non-membres de l'UE et, bien sûr, tous les experts et représentants de notre propre conférence qui ne viennent pas de pays de l'UE. Et pendant longtemps, il y a eu des règles différentes pour les personnes venant de l'intérieur ou de l'extérieur de l'UE. C'est pourquoi le Conseil de l'Europe a négocié la possibilité de venir ici, mais dans des conditions très particulières. La session d'octobre 2023 a donc été la première à être totalement exempte de restrictions et de limitations.

Pendant longtemps, nous avons eu des difficultés à organiser le type d'échange et d'interaction que nous voulions créer, mais nous avons tout de même commencé avec nos premiers événements de mise en réseau, en commençant par un petit nombre de personnes qui pouvaient venir à Strasbourg, mais avec un nombre croissant de participants pour rendre nos réunions physiques ici plus intéressantes, plus vivantes, plus interactives pour nos membres. Nous avons également créé de nouveaux comités thématiques. Et celles-ci étaient réellement innovantes. Il a donc fallu un certain temps pour que les comités trouvent la meilleure façon de fonctionner. Après avoir été approuvés et officiellement créés, ils ont eu besoin d'un peu de temps pour trouver leur mode de fonctionnement dans les nouvelles structures. Mais la plupart d'entre elles se sont très bien adaptées, se sont engagées de manière fantastique dans le travail du Conseil de l'Europe, ont établi des liens avec les différents organes du Conseil de l'Europe, ont créé des relations avec ces organes qui sont vraiment significatives et ont rendu la Conférence des OING beaucoup plus visible au sein du Conseil de l'Europe, de l'administration et de toutes ses différentes structures. Lors de la session d'octobre de l'année dernière, nous avons également pu constater que les comités avaient commencé à coopérer les uns avec les autres, à travailler ensemble, à identifier des thèmes communs et à créer des stratégies communes sur ces thèmes. Nous avons organisé la table ronde sur l'égalité à laquelle tous les comités ont contribué, nous avons organisé un certain nombre de webinaires, d'initiatives et de déclarations qui ont été créés par divers comités en coopération. La plupart de nos comités souhaitent poursuivre leur travail avec de nouveaux agendas. Je pense que grâce aux leçons que nous avons tirées de ces trois années, les nouveaux comités que nous voulons créer mercredi démarreront beaucoup plus rapidement, car ils ont déjà tissé de nombreux liens au sein du Conseil de l'Europe et ont déjà commencé à se mettre en rapport les uns avec les autres au cours de la phase de préparation.

Ces processus devaient être modérés par la Commission permanente. Ainsi, au sein de celle-ci, nous avons réparti les tâches et différents membres ont joué le rôle d'officiers de liaison auprès de nos comités, mais aussi, par exemple, auprès de tous les experts que nous avons envoyés dans les différents comités directeurs intergouvernementaux, les accords partiels (élargis), les conventions et les mécanismes de suivi, ainsi que les groupes de rédaction. Un fait nouveau s'est produit au cours de ce mandat : certaines des OING les plus puissantes de

notre Conférence ont approché la Commission permanente et proposé de représenter la Conférence dans divers organes du Conseil de l'Europe. Cela a très bien fonctionné, car nous avons eu une communication claire avec ces organisations et leurs représentants dès le début, nous avons établi des règles claires sur ce que signifie représenter la Conférence des OING dans un organe du Conseil de l'Europe, car c'est différent de représenter sa propre OING en tant qu'observateur, comment la communication doit se dérouler avec la Commission Permanente et nous avons nommé un responsable de liaison au sein de la Commission Permanente pour rester en contact avec ces organisations et leurs représentants. Avant qu'ils ne se joignent à une réunion, nous avons discuté de nos priorités, des défis à relever, des objectifs à atteindre et, bien sûr, de la manière dont les choses se sont déroulées, de notre situation et du suivi à assurer. Il s'agit d'un travail difficile qui doit être réalisé dans les coulisses, ce n'est pas très prestigieux, ce n'est pas non plus très visible, mais il faut le faire. Et c'est ce qui a été fait - et j'en suis très reconnaissant. Je consacre un emploi à temps plein à la présidence de la Conférence, j'ai déménagé à Strasbourg, je vis maintenant depuis près de deux ans à Strasbourg, je suis devenu un fier Strasbourgeois, j'ai appris le français et je suis même en train d'apprendre le "Elsässisch", et je le fais avec beaucoup de plaisir. Mais je ne peux pas tout faire, c'est tout simplement impossible. Je compte sur les membres de la Commission permanente qui assument tant de responsabilités et m'aident à accomplir ce travail.

Et le travail est devenu de plus en plus "intéressant". Nous sortions lentement de la crise de la pandémie, et que s'est-il passé ? La Russie a envahi l'Ukraine. La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine - et en l'espace de quelques jours, le Conseil de l'Europe a réagi. C'est d'abord l'Assemblée parlementaire qui a demandé à tirer des conséquences, puis le Comité des Ministres. J'étais à Strasbourg à l'époque, et la façon dont les choses allaient se dérouler n'était pas gagnée d'avance. Il y a eu de nombreux débats sur ce que nous devons faire, devons-nous exclure la Russie, y avait-il d'autres mesures à prendre ? J'ai discuté avec de nombreux ambassadeurs et, à l'époque, avec de nombreuses ONG, en particulier celles qui avaient des liens avec la Russie ou qui étaient basées en Russie. Ils m'ont dit qu'il devrait y avoir des conséquences fortes. La Russie ne peut pas rester au sein du Conseil de l'Europe, sinon cette institution perdrait toute crédibilité. Même si cela leur faisait mal, la Russie devait quitter le Conseil de l'Europe, en être exclue, même au prix de la perte de la protection de la Cour des droits de l'homme, aussi faible qu'elle soit déjà, cette mesure devait être prise. Il était donc important que je puisse transmettre ce message aux ambassadeurs, pour faire comprendre aux pays encore hésitants que même la société civile était claire et unie sur cette position. Et cela a été fait, ce qui était formidable, car le Conseil de l'Europe était la seule institution internationale capable de le faire.

C'était juste, c'était un grand moment, mais c'était aussi un moment de choc. Les gens ici se demandaient quel était le rôle du Conseil de l'Europe dans ce monde. Comment cela a-t-il pu se produire ? Où nous sommes-nous trompés ? Quelles sont nos valeurs et comment les protéger ? À ce moment-là, il y a eu un énorme élan, une volonté de changer les choses. De cet élan est née l'idée d'un sommet des chefs d'État, le quatrième dans l'histoire du Conseil de

l'Europe. Que s'est-il passé ensuite ? Eh bien, il y a eu les vacances d'été. Et vous savez ce qui se passe pendant les vacances d'été. Avant cela, tout n'était que vigueur et rapidité, et lorsque vous revenez des vacances d'été, tout est beaucoup plus lent et plus calme. Nous avons donc fait pression sur la société civile pour qu'elle transmette le message que non seulement nous avons besoin du sommet, mais que le sommet devait être significatif et changer les choses. Nous faisons pression pour défendre nos idées et nos valeurs, et c'était un travail assez difficile parce qu'il y avait aussi des résistances, même au sein de l'Assemblée, sur le rôle de la société civile et sur les limites à ne pas dépasser. La présidence islandaise de l'époque nous a beaucoup soutenus, mais ce n'était pas le cas de tous les États membres. Nous avons organisé le Sommet de la société civile à La Haye pour consolider les points de vue de la société civile, non seulement au sein de la Conférence des OING, mais bien au-delà, et nous avons intégré un grand nombre de nos idées dans la déclaration de Reykjavik. Bien sûr, ce n'est pas tout, il ne faut pas s'attendre à cela, mais la déclaration envoie un signal fort en ce qui concerne les droits de l'homme, l'intelligence artificielle, l'environnement et le changement climatique, les droits sociaux, la démocratie et la participation de la société civile - les mots sont merveilleux.

Ces mots doivent maintenant prendre vie, les promesses doivent être tenues, la déclaration doit être mise en œuvre dans toutes ses parties. Comme l'a dit si succinctement notre vice-président Christoph Spreng, c'est dans l'ascension que se joue l'épreuve du sommet : C'est en grimpant que le sommet sera mis à l'épreuve. Les chefs d'État ont placé un drapeau au sommet d'une haute montagne, un drapeau européen symbolisant nos valeurs, et tout le monde s'est félicité, et tout semblait aller pour le mieux. Mais ce n'était qu'un début, un signal après lequel tout cela doit être mis en œuvre. Et déjà avant le sommet, c'était difficile. En effet, lorsqu'il est question, par exemple, d'environnement et de droits humains, tous les pays ne souhaitent pas que cela soit pris au sérieux - que le droit à un environnement propre et sain devienne réellement un droit fondamental. C'est pourquoi, dans la perspective du sommet, il a été prévu de créer un nouveau comité intergouvernemental, appelé comité de Reykjavik, chargé de coordonner tous les travaux sur l'environnement, le changement climatique, les droits sociaux, la démocratie et la participation de la société civile. Ce qui s'est passé, c'est que ce département a été créé au sein de l'administration, mais que du côté politique, nous n'avons toujours pas de comité directeur approprié. Cette fois-ci, l'administration a donc agi plus rapidement, tandis que du côté politique, nous assistons encore à de nombreuses querelles et à des débats sur la manière de procéder et sur l'opportunité de le faire.

Cela nécessitera un engagement important de la part de la société civile pour motiver nos États membres à tenir les promesses faites à Reykjavik. Car c'est ce qu'ils ont fait en signant la déclaration de Reykjavik, ils ont promis d'agir sur toutes ces questions. Nos nouveaux comités auront un rôle important à jouer, celui de soutenir ce processus, de faire pression pour que les promesses faites lors du sommet soient pleinement mises en œuvre. Et je suis convaincu qu'ils feront un excellent travail à cet égard. D'une certaine manière, l'histoire s'est répétée : après le sommet de mai, il y a eu un grand élan, puis sont venues les vacances d'été. Au sortir d'un été très chaud, tout s'est ralenti. Certains ont commencé à s'interroger sur le rôle de la société civile, sur le rôle de la Conférence des OING. La Secrétaire Générale a finalement tenu un

premier dialogue avec la société civile, trois ans après les décisions d'Helsinki qui avaient demandé ce dialogue et une feuille de route pour la coopération du Conseil de l'Europe avec la société civile. Certains ont pensé qu'il s'agissait d'une structure parallèle émergeant à côté de la Conférence des OING qui pourrait à l'avenir remplacer la Conférence ou du moins diminuer son rôle.

À l'automne, nous avons donc à nouveau travaillé d'arrache-pied pour soutenir notre conférence, allant d'ambassadeur en ambassadeur, mes collègues de la Commission Permanente s'adressant à tous les organes du Conseil de l'Europe et utilisant tous leurs réseaux et contacts pour faire passer le message qu'il s'agit de la voix de la société civile organisée au sein du Conseil de l'Europe et que nous avons besoin de jouer un rôle important dans ce processus. Et cela a fini par payer. Au début de la nouvelle année, les nouvelles structures administratives ont été mises en place et je peux vous dire qu'après le sommet, lorsque j'ai entendu parler de la réforme administrative prévue, ma première pensée a été la suivante : "Oh mon Dieu, pas encore une autre ! Oh mon Dieu, pas une autre. Nous en avons déjà vu tellement et toutes ont été motivées par l'argent et les finances bien plus que par le contenu. Mais cette fois-ci, tout s'est très bien passé. Nous avons une nouvelle structure au sein de la maison, une Direction de la démocratie, présidée par Matjaž Gruden. Je connais Matjaž depuis longtemps parce qu'il était responsable de toutes les conventions traitant de la culture et du patrimoine culturel, y compris la Convention du paysage, qui m'a amené un jour au Conseil de l'Europe, mais c'est aussi quelqu'un qui est très dévoué à l'engagement de la société civile. C'est très important pour lui et lorsque vous parlez avec lui, et j'ai eu des discussions très longues et intenses avec lui, vous pouvez sentir sa passion pour ce thème. Il sera parmi nous mercredi après-midi, lorsque nous aurons la partie ouverte de notre assemblée générale avec les représentants des États membres, où il nous parlera de son programme avec cette nouvelle direction. Dans cette direction, nous avons le nouveau Comité Directeur sur la démocratie, le CDDEM, qui remplace l'ancien CDDG, qui a toujours été très proche de nous, et nous devons nous assurer que nous serons aussi proches du nouveau CDDEM, qui devrait avoir plus de pouvoir et être encore plus important que ne l'était son prédécesseur. Au sein de la même direction, on trouve encore tout ce qui concerne la culture et le patrimoine culturel, ainsi que le comité directeur intergouvernemental qui s'occupe toujours des conventions sur l'environnement, du Forum mondial de la démocratie, de la Conférence des OING et de la nouvelle feuille de route de la Secrétaire Générale pour la société civile.

Ce qui est encore plus important, c'est la nouvelle structure des secrétariats. En effet, par le passé, notre secrétariat était également responsable du Forum mondial de la démocratie. C'était très difficile pour nous, car au cours du second semestre de l'année, notre secrétariat travaillait essentiellement pour le Forum mondial de la démocratie, qui a toujours lieu en novembre. Il s'agit d'un événement mondial qui sollicite massivement les structures administratives, de sorte que notre secrétariat travaillait essentiellement pour le Forum mondial et ne pouvait pas nous accorder toute son attention. Aujourd'hui, le Forum mondial dispose de son propre secrétariat, qui est distinct du nôtre, tandis que notre propre secrétariat

a été renforcé, avec Christophe Speckbacher, Fabienne Deyrolles, Lusine Sahakyan et Bénédicte Kern. Après trois ans, nous avons perdu notre détachée finlandaise Anu Juvonen, dont le mandat est arrivé à terme, mais nous espérons qu'un nouveau détachement sera possible dans un avenir prévisible. Enfin, notre budget est en légère augmentation.

La situation s'est donc améliorée. Et pour ce qui est du budget, c'est encore mieux, et ce n'est pas seulement grâce au Conseil de l'Europe, mais aussi grâce à vous, nos membres. En effet, les membres sont plus nombreux que jamais à avoir versé leur cotisation, et très peu d'entre eux ont opté pour le taux réduit que nous offrons aux membres qui ont des difficultés financières. Presque tous ont réglé la totalité de leur cotisation et certains ont même fait un don en plus. C'est un double avantage pour nous, car nous bénéficions d'un cofinancement du Conseil de l'Europe qui nous permet d'obtenir un euro pour chaque euro que nous générons nous-mêmes. Ce qui est encore plus important pour moi, c'est le signal que ce message envoie: nos membres voient la valeur ajoutée de notre conférence et sont prêts à payer pour la soutenir. C'est la meilleure preuve que vous puissiez obtenir lorsque vos membres sont prêts à payer. Nous pouvons également constater que ce message a atteint les échelons supérieurs du Conseil de l'Europe - non seulement Michael O'Flaherty a été avec nous aujourd'hui, Matjaž Gruden sera avec nous mercredi, mais nous avons reçu des demandes de personnalités de premier plan pour se présenter et présenter leur programme lors de la conférence. Tanja Kleinsorge, cheffe du nouveau Service de Reykjavik, a donc demandé à nous expliquer cette nouvelle structure importante. Elle sera chargée de coordonner ce processus entre les différentes directions et, comme j'ai tendance à le dire, les boîtes du Conseil de l'Europe - un travail qui sera très important pour nous, car il s'agit de réunir les objectifs relatifs à l'environnement, au changement climatique, aux droits sociaux, à la démocratie et à la participation de la société civile. C'est exactement ce que nous voulons et ce sera la clé de la mise en œuvre du processus de Reykjavik.

M. Best, le nouveau rapporteur spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations, nous a également sollicité pour assister à notre session de mercredi après-midi, notamment lorsque le commentaire de notre propre comité des migrations sera approuvé par l'Assemblée générale. Malheureusement, il a été appelé pour une visite en Arménie et ne pourra donc pas venir, mais nous avons déjà établi une très bonne relation de travail avec lui. Nous avons déjà entendu parler des nombreux conflits qui existent en Europe, certains très visibles, d'autres oubliés, et celui-ci nous préoccupe beaucoup et mérite qu'on lui accorde plus d'attention. Pour nous, c'était une première d'être sollicités par plusieurs hautes personnalités du Conseil de l'Europe souhaitant se présenter devant nous et j'en suis très heureux. Les conventions de ce paquet étant en cours de revitalisation, j'ai pu m'entretenir avec les représentants de la Convention du paysage, de la Convention de Berne et de l'Accord partiel sur les risques majeurs.

Nous constatons que les différents secteurs du Conseil de l'Europe s'intéressent de plus en plus à nous. Il en va de même pour le Service de l'Exécution œuvrant pour le Comité des Ministres, qui est responsable de la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, ce qui est extrêmement important car de nombreux arrêts ne sont pas mis en

œuvre par les États membres. C'est l'un des grands problèmes que nous rencontrons en matière de droits humains et de démocratie. Le Service de l'Exécution est devenu très proche de nous et s'est rapproché sur de nombreuses questions, notamment sur les questions relatives à l'environnement, qui n'est pas encore l'un des domaines clés.

Ce sont les bonnes nouvelles. D'un autre côté, nous devons encore nous battre. Et nous continuons à nous battre. Nous avons dû nous battre l'année dernière lors de la réforme du processus de la Charte sociale et nous aurions vraiment voulu une réforme plus forte de ce processus, qui donnerait plus de pouvoir aux citoyens et aux organisations de la société civile et rendrait la Charte sociale plus contraignante. Au moins, une conférence de haut niveau sera organisée en juillet à Budapest sur cette question, et nous y serons présents, en espérant que nous pourrions faire pression pour une amélioration. La déclaration de Reykjavik s'engage clairement à renforcer la Charte sociale et à en faire une priorité du Conseil de l'Europe.

Nous avons participé à la rédaction de la nouvelle convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits humains et à une étude de faisabilité sur les instruments juridiquement contraignants ou non contraignants pour l'environnement et les humains. Cette expérience a été frustrante, car elle a commencé par un engagement très fort qui a été de plus en plus édulcoré au cours du processus. Nous nous sommes vraiment battus contre cette évolution. Notre représentant officiel a fait un travail formidable avec un grand nombre d'autres ONG et organisations de la société civile, mais en fin de compte, nous avons été plus ou moins mis à l'écart.

Qu'avons-nous fait dans ces cas-là ? Pour la dernière version du document sur l'environnement et les droits humains, nous avons rédigé un document d'une page exprimant notre ferme engagement à voir un protocole additionnel à la convention des droits humains sur un environnement propre et sain en tant que droit fondamental reconnu et que nous voulons voir des instruments juridiquement contraignants forts pour aider les États membres à mettre en œuvre cette demande. Nous avons trouvé curieux que la date limite pour les commentaires sur ce dernier projet ait été fixée à aujourd'hui. Demain, la Cour des droits de l'homme rendra des arrêts sur trois affaires majeures concernant le changement climatique et les droits de l'homme. Nous nous attendons à ce qu'il s'agisse d'arrêts révolutionnaires qui pourraient véritablement changer la donne. Nous nous attendions donc à ce que l'on attende le(s) arrêt(s) avant de clore le processus de rédaction. C'est pourquoi nous avons dû envoyer rapidement notre document d'une page, que nous aurions sinon présenté à l'Assemblée générale pour adoption.

Le processus de rédaction d'une nouvelle convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits humains a été très frustrant pour nous, notamment en raison de la multiplication des exceptions relatives à la sécurité nationale, à l'utilisation militaire, à l'utilisation binaire, à l'économie, et même à l'exclusion d'une déclaration forte sur l'environnement qui a été abandonnée au tout dernier moment. Comme l'Assemblée parlementaire discutera de cette question la semaine prochaine, nous avons envoyé nos réserves à la sous-commission sur l'intelligence artificielle de sa commission des questions juridiques et des droits de l'homme.

Nous avons reçu une réponse très rapide et positive et avons également été informés que la sous-commission avait déjà examiné nos commentaires et nos lettres ouvertes et les avait pris en compte dans ses propres travaux. Ils transmettront nos commentaires à l'Assemblée parlementaire, et nous espérons que l'Assemblée parlementaire obtiendra plus que ce que nous avons pu obtenir.

L'un des principaux problèmes exprimés dans le dialogue de la Secrétaire Générale avec la société civile est la transparence au sein du Conseil de l'Europe. Nous avons été impliqués dans deux développements : d'une part, au sein du Comité des Ministres, où une nouvelle stratégie de transparence doit être développée. Aujourd'hui, pratiquement tous les documents du Comité des Ministres sont confidentiels. Il n'y a pas de règles claires, même pour les journalistes, sur la manière d'accéder à ces documents, sur la manière de les déclassifier, sur la manière de travailler avec eux. Ce n'est pas une situation très agréable pour une organisation comme le Conseil de l'Europe. Nous approuvons le fait que le Comité des Ministres ait finalement décidé d'examiner cette question et de créer un groupe de rédaction ad hoc pour voir comment améliorer la transparence. Nous avons été invités à participer à ce processus. Grâce à la contribution de nos comités, nous avons pu produire une déclaration forte sur nos attentes. Le groupe de rédaction du Comité des Ministres est aujourd'hui très limité, il ne s'intéresse qu'aux documents et non à d'autres domaines de la transparence et de la participation. Mais nous avons saisi l'occasion et, dans notre déclaration écrite, nous sommes allés bien au-delà du champ d'action du groupe de rédaction pour décrire nos attentes en matière de transparence au sein du Conseil de l'Europe, non seulement au sein du Comité des Ministres, mais aussi dans tous ses différents organes.

La seconde est une tentative de l'Assemblée parlementaire d'introduire un registre de transparence. À première vue, cela semble tout à fait faisable. Mais si l'on regarde l'origine du projet, il pourrait s'agir plutôt d'une tentative de limiter l'accès de la société civile à l'Assemblée parlementaire. Malheureusement, nous avons vu les dommages collatéraux d'autres initiatives bien intentionnées. Heureusement, de nombreux parlementaires ont perçu ce danger. Un questionnaire a été envoyé à la société civile et nous vous avons demandé d'y participer en grand nombre. Heureusement, beaucoup d'entre vous l'ont fait. Encore une fois, un grand merci pour cela ! Parce que cela nous a aidés. Les responsables ont pris nos commentaires en considération. Il y a quelques semaines, Jeremy McBride, le président de notre Conseil d'experts en matière de législation sur les ONG, et moi-même avons été invités à nous rendre à Paris pour assister à une réunion de ce groupe de rédaction et donner notre avis. Nous avons vraiment pu faire comprendre qu'il fallait améliorer l'accès de la société civile à l'APCE, et ne pas créer d'obstacles supplémentaires. Jeremy a fait un excellent travail sur la partie juridique, et je me suis concentré sur ce que nos organisations membres ont demandé dans le questionnaire, sur tous les problèmes que nous rencontrons pour approcher l'Assemblée parlementaire et sur la manière dont l'accès des organisations de la société civile, en particulier de nos organisations membres, pourrait être amélioré.

C'est sur ces mots que je termine mon intervention, juste à temps, comme me le rappellent mes chers collègues.